

J'ai beaucoup entendu d'Amij. Apres dinner vers les  
 deux heures il ira trouver V. A. et lui rendra compte,  
 pourquoy il s'est tenu coy jusques oris; a sçavoir parce  
 que M. Motteville et moy lui avions parlé de par  
 V. A. a ce qu'il ne se voulust pas formaliser des  
 résolutions de Cromwell. Maintenant que je l'ay  
 assuré que V. A. aura son entrée agréable, et  
 que nousmes son debvoir l'y porte, estant chef de ce  
 conseil, qui a eu ordre d'accommoder l'affaire, il  
 s'acquittera ouistement de ce debvoir.

Jusques a present Cromwell ne lui a parlé de rien,  
 mais tousiours son communiqué avec Franche. ce qui  
 lui fait croire qu'aujourd'hui il pourroit faire ouistement  
 de sa negociation au conseil, pour commencer a pousser  
 les procedans de justices. ce qui arrivera, d'adieu lui  
 dira, qu'il y a longtemps qu'il debvroit avoir fait  
 cette communication a la Cour, et non pas maintenant,  
 apres avoir gasté tout; et que lui mesmes s'est  
 veu aller parler a la Princesse d'Orange, pour  
 sçavoir au vray a quoy tient ce grand affaire, que  
 c'est une doute que tout la Cour de Hollande ne  
 pourroit ajuster.

Je conseilera a V. A. de faire mettre par écrit des  
 Articles de son costé, comme elle se voit contente de  
 le passer pour trouver la paix. Alors V. A. pourra  
 lui envoyer vers le soir ce que M. Motteville a copié  
 de ma main, si ce n'est que V. A. y vaille faire  
 deux rajus quelque chose. L'intention de d'adieu  
 est, de ne vouloir pas résulver rien a Cromwell,  
 pourant estre raisonnable, pour ce qui regarde les mesmes

Mais m'ayant o'ublié la Cour, laquelle il s'assure pouvoir s'adresser a la raison  
 que ce n'est opinia'stre en cette sorte; De quoy la Cour s'opposera avec regard, elle dira a quoy l'on  
 s'opposera avec elle. L'on croit que les autres fautes de trahir jusques a ce qu'il agisse d'opposer  
 du megar de se f'ingent, mais j'ay dit a d'adieu, qu'en y pourroit il en avoir qu'en n'ay pas  
 a l'adieu, et qu'en n'ay pas de l'adieu de l'adieu.